



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**

**LIVRET D'ACCUEIL
DU SALARIÉ EN FORMATION A LA
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MFR DE PROVENCE**

Fédération Régionale des MFR de Provence



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MFR

LE MOUVEMENT DES MFR
NAISSANCE DU MOUVEMENT
UNE PÉDAGOGIE SINGULIÈRE
DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE
L'AMBITION ÉDUCATIVE DES MFR

LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MFR DE PROVENCE

HISTORIQUE
MISSIONS
ORGANISATION
QUALITÉ
L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

ACCÈS

SERVICES ANNEXES
RESTAURATION
AUTRES SERVICES

Ce livret a été mis en place pour vous communiquer des informations pratiques et des éléments de présentation de la Fédération Régionale des MFR de Provence.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et un bon usage.

Fédération Régionale des MFR de Provence

LE MOT DU DIRECTEUR

Chers nouveaux collaborateurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Provence. Vous avez fait le choix de rejoindre une équipe passionnée et engagée, dédiée à l'éducation et à l'épanouissement de nos jeunes au cœur de nos territoires.

Chaque Maison Familiale Rurale est un lieu d'apprentissage unique où l'on conjugue savoirs théoriques et savoirs pratiques, tout en valorisant les richesses de notre région.

En intégrant notre Fédération, vous devenez acteur d'un projet collectif qui valorise l'apprentissage, l'insertion professionnelle et le développement durable. Votre rôle sera crucial dans l'accompagnement de nos structures et des apprenants dans la mise en œuvre de nos valeurs : solidarité, respect et innovation.

Je vous encourage à vous impliquer pleinement dans cette aventure. N'hésitez pas à partager vos idées et à collaborer avec vos collègues, car c'est ensemble que nous construirons l'avenir des MFR et de nos jeunes.

Pour la Fédération Régionale des MFR de Provence

Ludovic Rosé



Fédération Régionale des MFR de Provence

LE MOUVEMENT DES MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)

NAISSANCE DU MOUVEMENT DES MFR

1935 : Expérience avec quatre jeunes dans le Lot et Garonne :

- Cours par correspondance
- Suivi par le curé de la paroisse l'Abbé GRANEREAU
- Alternance du travail sur la ferme familiale et du travail scolaire au presbytère

1937 : Les familles se réunissent en Assemblée Générale (AG) et achètent une maison : la première Maison Familiale est née.

Les Maisons Familiales Rurales se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons Familiales Rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes et/ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison Familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison Familiale Rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des moniteurs (des formateurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR) en France regroupe 492 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle en France et dans les DOM et les Pays d'Outre-mer (POM), 62 associations fédérales territoriales et régionales dont 1 comité territorial pour la Polynésie Française, et 1 Union Nationale.

Il existe également des Maisons Familiales Rurales dans près de 40 pays à travers le monde qui ont leur propre organisation territoriale.

Fédération Régionale des MFR de Provence



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**

Une pédagogie singulière

A l'inverse de la logique scolaire classique qui est d'apprendre pour restituer des savoirs, les fondateurs des Maisons Familiales Rurales ont expérimenté une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « de l'action et de la motivation » et à l'école, le temps « de la mise en commun et de la réflexion ». Ils ont ainsi créé une formule pédagogique bien connue aujourd'hui : **l'alternance**.

Mais le système pédagogique des Maisons Familiales Rurales ne se résume pas uniquement à la technique de l'alternance entre des séjours en entreprise et des séjours à l'école. En effet l'ambition est de proposer une pédagogie de l'alternance dite à visée intégrative où chaque acteur est en interaction pour accompagner l'apprenant.

Des conditions de mise en œuvre

- **Un équilibre entre les différents temps de formation.**

Les MFR bénéficient d'un contrat particulier avec la Ministère de l'Agriculture : elles délivrent des formations par alternance, avec un temps de formation en entreprise qui doit supérieur au temps de formation à la MFR. Il faut comprendre ce qu'est une formation par alternance juridiquement : c'est une « formation en temps plein, à rythme approprié ».

- **Des outils pédagogiques de relation entre les différents lieux de formation.**

Plans d'étude : questionnements et observations qui permettent de recueillir des informations pendant le stage et de raconter des expériences. Ces informations serviront de support à une mise en commun à la MFR où chaque apprenant du groupe s'exprime sur son vécu de stage. Ces comparaisons et analyses de pratique serviront de support à l'approfondissement des connaissances.

- **Un choix pédagogique cohérent avec le choix associatif.**

Des réunions régulières de parents, de maîtres de stage ou d'apprentissage qui permettent une implication des adultes dans les formations. Des visites des formateurs sur le terrain.

- **Une personnalisation de la formation et un travail sur le projet.**

Des temps individuels prévus avec les moniteurs. Un accompagnement rapproché. Des échanges facilités hors des temps de cours.

L'ÉDUCATION AU COEUR

Les Maisons Familiales Rurales ont, dès leur origine, voulu permettre à chaque femme et à chaque homme de réussir non seulement leur développement intellectuel ou leurs activités professionnelles mais également leur vie personnelle, familiale, culturelle ou sociale. Pour ce faire, les Maisons familiales orientent leur travail pour essayer de considérer la personne dans son présent et son devenir, solliciter la responsabilité, donner des repères, faire confiance, éveiller la curiosité, développer l'autonomie.

Fédération Régionale des MFR de Provence



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**

D'autre part, l'internat fait partie intégrante du projet éducatif des Maisons Familiales Rurales car il est un espace privilégié de travail, de relations entre jeunes, d'ouverture socioculturelle, un lieu incontesté d'apprentissage de la vie en collectivité, de participation à la vie matérielle de l'établissement.

Fédération Régionale des MFR de Provence

La Fédération Régionale des MFR DE PROVENCE

HISTORIQUE

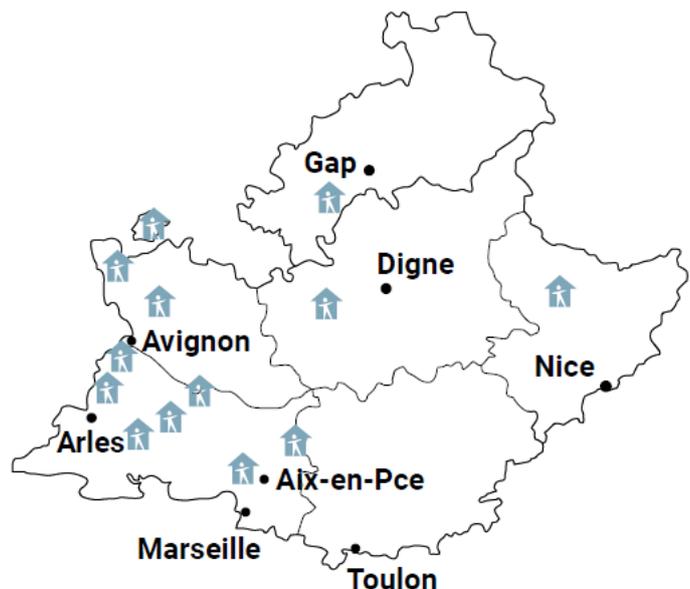
Création des associations Fédérations Régionales des MFR (FRMFR) régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 :

- Tout d'abord FR PROVENCE LANGUEDOC : création en 1985
- **Pour la Fédération Régionale des MFR de Provence, créée en 2018**
- En avril 1989, création du CFA Régional des MFR de PACA.

La réforme de la voie professionnelle de septembre 2018 permet à chaque association MFR de se constituer CFA-MFR. La FR accompagne via une convention de transition sur la période 1^{er} janvier 2020 au 30 juillet 2021, l'appropriation de l'activité apprentissage et de ses responsabilités associées. Aujourd'hui la FR ne gère plus l'activité CFA dévolue au MFR.

LA FÉDÉRATION des MFR DE PROVENCE regroupe 13 associations réparties de la façon suivante :

- Bouches du Rhône : 7 associations
- Vaucluse : 3 associations
- Alpes de Haute Provence : 1 association
- Hautes Alpes : 1 association
- Alpes Maritime : 1 association



Fédération Régionale des MFR de Provence

MISSIONS STATUTAIRES

- Représenter les associations adhérentes, auprès des Pouvoirs Publics, organismes professionnels et familiaux et de tous les autres organismes exerçant leur autorité ou fonctionnant dans la circonscription de la fédération régionale.
- Veiller au respect par les associations adhérentes des statuts types et des principes et méthodes déterminés par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales.
- Entreprendre toutes actions ou rendre tous services utiles à ses adhérents en ce qui concerne l'éducation, l'orientation, la formation professionnelle, l'apprentissage, la formation professionnelle continue et toutes actions d'éducation populaire.
- Conclure pour elle-même ou pour tout ou partie de ses membres toute convention concernant l'apprentissage et la formation professionnelle continue.
- Mener ou favoriser toutes autres actions intéressant le milieu rural.
- En coordination avec l'Union Nationale, mener des actions de coopération et de solidarité pour le développement à l'étranger d'Institutions s'inspirant des principes des Maisons Familiales Rurales.

ORGANISATION

La FRMFREO est gérée par un Conseil d'Administration (CA) composé de bénévoles. L'élection des membres du CA par les adhérents de l'association a lieu lors de l'Assemblée Générale de la FRMFR qui se tient une fois par an.

Le CA se réunit entre 4 et 5 fois par an. Il est accompagné par le directeur qui est le permanent de l'association. Sa responsabilité s'exerce auprès du conseil d'administration et en particulier de le/la président(e) : il conduit les orientations de la FRMFR.

Il entretient des relations étroites avec les instances institutionnelles et participe aux activités du Mouvement.

Il est responsable de l'activité. Il est responsable d'une équipe. Les salariés sont engagés par le/la président(e) sur proposition du directeur. Il élabore le plan de formation de l'équipe de salariés. Il est responsable du management. Il est porteur de l'image de la FRMFREO. Les autres membres de l'équipe peuvent être invités à participer au CA.

Fédération Régionale des MFR de Provence



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**



**ORGANIGRAMME DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
2025/2026**

<p>ANNIE GUILLAUME Trésorière BOLLENE</p> 	<p>LAURENCE CONSTANTI Vice-Présidente EVRAGUES</p> 	<p>FRÉDÉRIQUE JERRISE Présidente du Conseil d'Administration BARBENTANE</p> 	<p>CHRISTOPHE BRUGUIER Secrétaire</p> 	<p>MIREILLE MUS</p> 	
<p>CATHERINE MAZURE SAINT-AUBAN</p> 	<p>PHILIPPE HERVIER PUYLOUBIER</p> 	<p>JEAN-PIERRE SANGUINETTI ROUSET</p> 	<p>GÉRARD GINOUX LAMBESC</p> 	<p>PIERRE-YVES VOGT</p> 	<p>PIERRE PINET</p> 
<p>CLOTILDE DELOFFRE MONTEUX</p> 	<p>JOCELYNE GAZZANO SAINT-MARTIN-DE-CRAU</p> 	<p>STÉPHANIE BLANCHARD RICHERENCHES</p> 	<p>CAROLINE SAEZ</p> 	<p>PATRICK CHAZE</p> 	
<p>JEAN-PAUL ZUNINO LA ROQUE D'ANTHÉRON</p> 	<p>MARIE-LAURE MARTINEZ VENTAVON</p> 	<p>CATHERINE SEGUY GUILLAUMES-VALBERG</p> 			

● = Collège Parents
● = Collège Cadres

Fédération Régionale des MFR de Provence

DÉMARCHE QUALITÉ

La Fédération Régionale des MFR DE PROVENCE en tant que CFA a obtenu en 2019 le label PVE...

Dans la cadre de la réforme de septembre 2018, la FR MFR s'est engagée dans un processus de certification qualité (Qualiopi) et de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

À partir du 1^{er} janvier 2022, **la certification Qualiopi** permet à l'ensemble des prestataires de formation professionnelle délivrant une action de formation, un bilan de compétences, une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une action de formation par apprentissage de se réunir dans un unique référentiel, qui comporte 7 critères qualité déterminés par 32 indicateurs d'appréciation.

La RSO est un label qualité qui offre aux organisations l'opportunité de démontrer leur prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités économiques en lien avec les parties prenantes (toutes personnes ayant un intérêt dans les décisions ou activités de l'organisation : salariés, clients, prestataires, concurrents, pouvoirs publics...).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN FORMATION

Un accompagnement personnalisé est réalisé à partir de différentes rencontres organisées tout au long du parcours de formation :

- En amont de la formation par la diffusion et l'échange d'informations, l'accompagnement est à la fois administratif (conseil montage de dossier auprès d'OCAPIAT, renseignements organisationnels...) et pédagogique (information sur le contenu ou les intervenants, ...)
- À l'entrée en formation, lors du positionnement, il permet d'identifier les acquis (des formations antérieures et professionnels), le projet professionnel, les objectifs à atteindre, les attentes et les besoins du stagiaire afin de proposer un parcours personnalisé en concertation avec le stagiaire. Il peut permettre également d'identifier les préférences d'apprentissage et d'adapter le parcours en conséquence.
- Pendant la formation, les temps d'accompagnement, de régulation et de suivi peuvent être réalisés suivants plusieurs modalités :
 - o L'accompagnement psychopédagogique permet de prendre en compte les évolutions, rythme, capacités, préférences d'apprentissage et est réalisé sous la forme d'explications individuelles, de travail prescrit personnalisé, d'entretiens réflexifs sur les effets de la formation ...
 - o Les bilans individuels permettent de faire le point sur les acquisitions, de suivre l'avancée des Projets, de mettre en évidence les atouts des stagiaires ...

Fédération Régionale des MFR de Provence

o Les entretiens à la demande de suivi et d'écoute constituent des temps d'expression d'attentes, de difficultés et/ou de préoccupations et des temps de mise en confiance. Ils permettent également d'accompagner sur des thématiques liées à la santé comme l'adaptation des modalités de formation liée à un handicap*.

- Les temps de face à face pédagogique et, notamment, les mises en pratique, sont adaptés aux besoins ou contraintes de chaque stagiaire, selon une alternance de séquences collectives et individuelles, de temps théoriques et de périodes de mise en application. A ce titre, la démarche pédagogique privilégie la construction / production plutôt que la transmission des savoirs. Chaque stagiaire doit s'impliquer et être acteur et auteur de sa formation. Des travaux en sous-groupe sont organisés, la prise de parole animée est favorisée au sein de ceux-ci.
- Enfin en aval, le suivi post formation permet de répondre aux questions éventuelles qui se poseraient lors de la mise en pratique sur le poste de travail. Il permet également le suivi de la mise en œuvre des projets et peut donner lieu à des accompagnements sur site en situation de travail, le cas échéant.

RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)

Afin d'assurer l'inscription, le suivi et la validation des formations proposées, la Fédération Régionale des MFR de PACA collectera des données vous concernant, relatives à votre état civil (nom, prénom, adresse mail professionnelle) et à votre emploi au sein du réseau MFR (employeur, qualité, ancienneté).

L'ensemble des données personnelles seront traitées de manière confidentielle et seront utilisées pour les nécessités de la gestion des formations et des personnes inscrites, par le personnel administratif de la Fédération Régionale des MFR de PACA (comptable, secrétaire, directeur). Elles seront partagées avec la MFR vous employant afin de lui permettre de réaliser le suivi du développement de ses salariés.

La Fédération Régionale des MFR de PROVENCE peut conserver ces données personnelles aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de votre contrat, ainsi qu'à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires, à savoir 10 ans à compter de la réalisation de la formation.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les données personnelles conservées et traitées par la Fédération Régionale des MFR de PROVENCE vous concernant, y accéder, les rectifier, et demander leur effacement ou l'opposition à leur traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la DPO (Déléguée à la Protection des Données) Christelle Fontaine à l'adresse mail : fr.provence@mfr.asso.fr.

* Cet accompagnement peut plus particulièrement être réalisé par le Référent Handicap de la Fédération : Pascale Aubry, référente régionale Handicap.

Fédération Régionale des MFR de Provence

L'environnement de formation

La Fédération Régionale est un lieu qui accueille des publics pour des temps de formation, d'échanges, de construction et de production de compétences au travers différentes activités :

- Réunions,
- Conférences,
- Formations,
- Travail personnel
- Travail de groupes
- Commissions

En tant qu'organisme de formation, elle accueille des stagiaires dans le cadre des dispositions légales du Code du Travail. Ainsi, un règlement intérieur est disponible en ligne sur l'espace w@lter de la Fédération Régionale des MFR PROVENCE et affiché dans le bureau d'accueil ou salle de formation, il précise les éléments législatifs incontournables (conformément aux articles L.6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du Travail).

Pour certaines actions de formation, la FR MFR peut faire appel à une MFR et dans ce cadre, précise le cahier des charges pour un accueil agréable et conforme aux besoins des stagiaires et intervenants.

Dans ce contexte, chacun veillera à adopter une attitude en conformité avec ce qu'il attend des publics qu'il accueille lui-même en formation dans son cadre professionnel. De plus, le travail ne sera efficace que s'il se réalise dans une ambiance de dialogue et d'échange qui permettra d'intégrer votre expérience.

Les espaces et les temps de formation

La participation de chacun s'inscrit dans le cadre horaire déterminé par la FRMFR.

Les espaces de formation mis à disposition sont modulables en fonction des formations dispensées, sous la responsabilité des formateurs (voir détail des espaces dans les pages suivantes)

La restauration

Dans un esprit de convivialité, le(s) repas est (sont) pris en commun soit :

- Aux restaurants alentours pour FR PROVENCE ou dans l'espace restauration du Lycée agricole Pétrarque
- Dans la salle de restauration de la MFR accueillant la formation

Des encas et boissons sont mis à disposition des personnes accueillies en début de journée puis durant les pauses.

CONTACTS concernant les renseignements sur les formations de la FR :

Responsable des formations régionales : patricia.ricaulx@mfr.asso.fr

Secrétariat Perfectionnement : christelle.fontaine@mfr.asso.fr

Fédération Régionale des MFR de Provence



CULTIVONS LES RÉUSSITES

**FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS FAMILIALES RURALES
DE PROVENCE**



FÉDÉRATION RÉGIONALE
DE PROVENCE

ORGANIGRAMME
2025/2026



**FRÉDÉRIQUE
JERISE**
Présidente du Conseil d'Administration



**LUDOVIC
ROSÉ**
Directeur



**FLORENCE
JONARD**
Chargée de Projet
Référénte ERASMUS, MONA
Référénte Qualité, RSO,
communication



**PATRICIA
RICAULX**
Chargée de Projet
Référénte EMA
Déléguée Pédagogique



**AUDREY
LECOMTE**
Comptable



**CHRISTELLE
FONTAINE**
Assistante de Direction



**AXEL
CROCE**
Chargé de Développement

Référents Régionaux



**PASCALE
AUBRY**
Référénte Handicap



**PATRICK
CHAZE**
Référént
"Enseigner et Produire
autrement"



**MIREILLE
MUS**
Référénte Internationale
"Les Comores"



**LILIAN
BRUGUIER**
Référént PIX

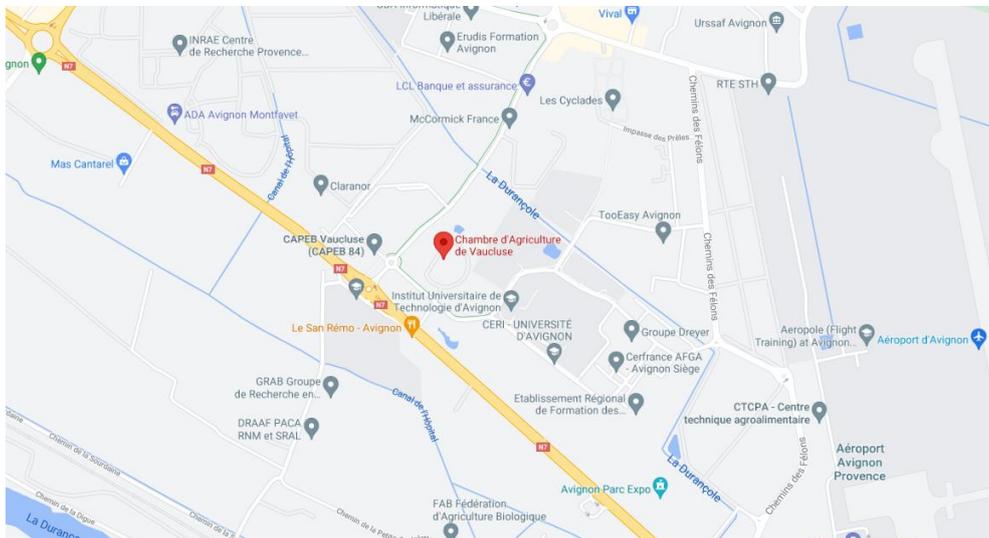
Fédération Régionale des MFR de Provence

ACCES

- Environnement géographique :



Plan d'accès :



97, chemin des Meinajaries, Maison de l'Agriculture
TSA 58432
84912 AVIGNON Cedex 9
04 32 44 01 01

Horaires d'ouverture au public :
8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Fédération Régionale des MFR de Provence

ACCESSIBILITE

⇒ MOYENS D'ACCES

- **Moyens d'accès par des transports en commun**
- **Facilités de parking** : Parking privé de la FRMFR sur site et parking gratuit à proximité
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** :

LA FR PROVENCE est située dans les locaux de la chambre d'Agriculture du Vaucluse où toutes les salles accessibles par ascenseur à la chambre Agriculture, ou au rez de chaussée.

L'accueil de personne en situation de handicap est également possible dans les MFR accueillantes.

⇒ SERVICES ANNEXES

Hébergement : pas de possibilités d'hébergement sur place

Possibilités d'hébergement à proximité :

- Hôtels
- Distance : 3 km
- Prix approximatif d'un hébergement : environ 100 €

⇒ RESTAURATION

Possibilités de restauration sur place :

La FR PROVENCE ne peut proposer de restauration collective sur place, mais une salle équipée mise à disposition pour les pauses éventuelles avec : réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, bouilloire, tables et chaises, vaisselle et couverts.



Possibilités de restauration à proximité :

Distance : 500 m

Nature : restaurants, snack, grande surface

Fédération Régionale des MFR de Provence
